GUIDE
CRÉATION D'ENTREPRISE INNOVANTE

CANDIDATEZ AVANT LE 7 MARS 2019 À MIDI

L'incubateur d'entreprises innovantes de l'Université de Perpignan (UPVD IN CUBE), la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) AxLR, le Pôle Pour l'Innovation le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE LR), et Perpignan Méditerranée Métropole lancent un appel à candidatures afin de promouvoir l'esprit d'entreprendre et favoriser la création d'activité économique sur le territoire des Pyrénées-Orientales.

L'objectif de cet appel à candidatures est de détecter et de soutenir des projets innovants de création d'entreprise en lien avec un domaine de formation ou une thématique de recherche de l'Université de Perpignan.

Les projets sélectionnés pourront bénéficier :

- D'un hébergement au sein d'UPVD IN CUBE
- D'un soutien financier pour la réalisation de diverses prestations nécessaires pour le développement de votre projet et des indemnités de subsistances, afin que vous puissiez vous consacrer entièrement à votre projet (prioritairement dédiées aux étudiants et jeunes diplômés de l'UPVD selon certains critères)
- D'un accompagnement personnalisé à la création d'entreprise du stade de l'idée à la création de l'entreprise et dans le démarrage de votre activité, en lien avec les pépinières d'entreprises locales.
- D'ateliers formation et séminaires coaching vous permettant d'acquérir l'ensemble des compétences entrepreneuriales

Les projets sélectionnés en lien avec un laboratoire de recherche publique pourront également bénéficier de l'accompagnement, de l'expertise et du financement de la SATT AxLR sur l'ensemble du processus de transfert et sur la création de start-up.

A QUI S'ADRESSE L'APPEL A CANDIDATURES ?

Cet appel à projets s'adresse aux profils suivants :

- Etudiants et jeunes diplômés de l'Université de Perpignan (depuis moins de 3 ans) avec un projet de création d'entreprise innovante.
- Personnels de recherche rattachés à un laboratoire d'un établissement public des Pyrénées-Orientales souhaitant valoriser leurs résultats de recherche, leurs connaissances ou leurs compétences à travers la création d'une entreprise innovante.
- Porteurs de projets de création d'entreprise extérieurs à l'Université de Perpignan souhaitant bénéficier d'une expertise scientifique et/ou technique et/ou d'une formation pour développer leur projet.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Seules les candidatures respectant les conditions d'éligibilité suivantes pourront être évaluées et sélectionnées :

- ✓ Le projet de création d'entreprise doit être en **relation avec un domaine de formation ou une thématique de recherche de l'Université de Perpignan***.
- ✓ Le projet doit aboutir à la création d'une entreprise sur le **territoire des Pyrénées-Orientales**.
- ✓ Le projet de création d'entreprise doit présenter un **caractère innovant** c'est-à-dire aboutir à la mise sur le marché d'un nouveau produit, service ou procédé ou l'amélioration d'un produit, service ou procédé existant grâce à une innovation technologique, d'usage ou sociale.

*Si le candidat souhaite bénéficier de l'expertise scientifique et/ou technique d'une des unités de recherche de l'Université de Perpignan ou d'une formation proposée par l'Université de Perpignan pour développer son projet mais n'a pas encore identifié les bons interlocuteurs au sein de l'Université de Perpignan, l'accompagnement proposé peut également inclure la recherche de compétences et/ou de formation et la mise en relation pour évaluer la faisabilité d'un partenariat.

ACCOMPAGNEMENT

Les projets sélectionnés pourront bénéficier d'un accompagnement par UPVD IN CUBE :

- Hébergement au sein de l'incubateur de l'université de Perpignan UPVD IN CUBE avec la mise à disposition d'un bureau modulable ou l'accès à un espace de travail collaboratif à proximité des laboratoires de recherche et des plateformes technologiques de l'Université de Perpignan
- Soutien financier : aide pour la prise en charge de prestations (études de marché, prestations juridiques, communication…) et indemnités de subsistance attribuées aux porteurs de projet selon certains critères.
- Accompagnement personnalisé :
  - accompagnement sur les aspects économiques (définition du modèle économique, élaboration du business plan, recherche de financements) ;
  - ateliers-formation sur l'ensemble des aspects de la création d'entreprises et séminaires coaching ;
  - conseils d'experts et mise en réseau entre professionnels, chefs d'entreprises, entrepreneurs

Les projets en lien avec un laboratoire de recherche de l'Université de Perpignan pourront également bénéficier d'un accompagnement :

- A la réalisation des démarches pour les agents titulaires de la fonction publique (commission de déontologie)
- Sur l'ensemble du processus de transfert et sur la création de start-up par la SATT AxLR:
  - Mise en place de la meilleure stratégie de protection et assistance dans les démarches de protection de l'invention ;
  - Développement de l'innovation pour la rendre plus attractive et adaptée aux marchés ;
  - Identification des acteurs socio-économiques capables de diffuser l'innovation le plus largement possible ;
  - Financement jusqu'à 300 k€ pour couvrir les dépenses liées au développement de l'innovation (recrutement de personnels, frais de mission, frais de fonctionnement du laboratoire, sous-traitance…)
  - Formalisation, structuration et évaluation du projet de création d'entreprise ;
  - Montage et suivi de collaborations scientifiques ;
  - Accompagnement stratégique du dirigeant ;
  - Soutien financier destiné à couvrir les dépenses liées à la phase d'incubation ;
  - Aide à la recherche de financement et préparation à la levée de fonds.

Les projets portés par des étudiants ou jeunes diplômés de moins de 3 ans, pourront également bénéficier :

- Des dispositifs étudiants entrepreneurs et financement d'études réalisées par des juniors entrepris par PEPITE LR

Les projets entrant dans le champ de compétences de Perpignan Méditerranée Métropole pourront bénéficier d'un co- accompagnement durant toute l'année d'incubation.

CRITERES DE SELECTION

Toutes les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- ✓ Qualité du dossier de candidature et de la présentation orale du projet (description détaillée du projet, clarté de la présentation, réponses pertinentes aux questions lors de l'audition…)
- ✓ Motivation, implication et compétences du candidat et de l'équipe (capacités d'engagement du porteur de projet, qualités entrepreneuriales, compétences nécessaires pour mener à bien le projet…)
- ✓ Degré de maturité de l'offre (description claire du produit/service, développements nécessaires, contraintes réglementaires…)
- ✓ Caractère innovant (nature de l'innovation, innovation radicale ou amélioration de l'existant…)
- ✓ Attractivité du marché (besoins du marché, taille et tendance du marché, intensité concurrentielle, applications possibles…)
- ✓ Besoins en termes d'accompagnement et de financement

PROCESSUS DE SOUMISSION ET DE SELECTION DES CANDIDATURES :

SOUMISSION DES CANDIDATURES **DEBUT MARS 2019 (DEADLINE 7 MARS)**	**Les candidats devront présenter leur projet de création d'entreprise en complétant un dossier de candidature de façon dactylographiée. Le dossier de candidature sera téléchargeable sur le site d'UPVD IN CUBE (page dédiée à l'AAP) Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante : in-cube.upvd.fr** **Le dossier de candidature complété doit être envoyé à l'adresse suivante : startup2019@univ-perp.fr avant le 7 mars 2019 à midi. Un accusé de réception sera transmis en retour.** Il est possible d'ajouter les pièces jointes que le candidat juge pertinentes pour l'évaluation de son dossier. Le dossier de candidature doit être complété en langue française ou éventuellement en langue anglaise
PRE-SELECTION **JUSQU'AU 28 MARS 2019**	Le comité de sélection vérifiera l'éligibilité des candidatures et effectuera une pré-sélection des dossiers de candidature. A l'issue de cette étape de pré-sélection, les candidats seront informés de la suite donnée à leur dossier avant le 28 mars 2019 (refus ou invitation à l'audition devant le comité de sélection d'UPVD IN CUBE.)
ANALYSE APPROFONDIE DES DOSSIERS DES CANDIDATS PRE-SELECTIONNES **JUSQU'AU 26 AVRIL 2019**	Les candidatures qui seront retenues lors de la phase de pré-sélection seront ensuite analyser de façon plus approfondie (expertise flash réalisée par un cabinet d'étude et expertise par des enseignants-chercheurs pour les projets en lien avec la recherche).
AUDITION DES PROJETS PRESELECTIONNES	Auditions par le comité de sélection afin d'approfondir la connaissance et l'appréciation des projets.

ANNONCE DES RESULTATS : JUIN 2019

CONTACTS

Pour toute question sur cet appel à candidature : startup2019@univ-perp.fr ou 04 68.66.20.40

CONTEXTE ET PARTENAIRES

UPVD IN CUBE est l'incubateur d'entreprises innovantes de l'université de Perpignan. Cette structure propose un soutien logistique (bureaux modulables et espace de travail collaboratif) permettant aux porteurs de projet de développer leur projet de création d'entreprise à proximité des laboratoires de recherches et des plateformes et technologiques. Les bureaux attribués aux porteurs sont accessibles 7J/7 et 24H / 24.
L'UPVD IN CUBE propose un accompagnement dès le stade de l'idée en offrant :

- Un accompagnement personnalisé (étude de marché, définition du modèle économique, rédaction du business plan, recherche de financements, mise en réseau)
- Des permanences d'experts (INPI, Chambre Des Experts Comptables, Ordre des avocats, Chefs d'entreprises…)
- Des ateliers-formations et des séminaires coaching afin d'acquérir l'ensemble des compétences entrepreneuriales nécessaires
- Un soutien financier afin de participer au financement de prestations nécessaires dans le développement du projet

Le Crédit Agricole Sud Méditerranée, premier co-fondateur de la Fondation UPVD aux côtés de l'Université de Perpignan, parraine la chaire Incubation d'Entreprises Innovantes. Le Crédit Agricole s'implique ainsi une nouvelle fois dans les initiatives concourant à la vitalité de la création d'entreprises des Pyrénées Orientales. L'engagement d'une banque régionale et l'expertise d'un grand groupe bancaire sont ainsi mis au service des entrepreneurs et de l'écosystème du département.

La **SATT AxLR**, Société d'Accélération du Transfert de Technologies de l'Occitanie Est a pour mission d'aider les laboratoires et leurs équipes dans la valorisation de leurs travaux et savoir-faire.
Le cœur de métier d'AxLR est la maturation de projets sur les plans juridique, économique, et scientifique/technologique. Ainsi AxLR, en partenariat avec les laboratoires, soutient financièrement, la maturation des technologies en apportant les moyens humains, techniques et financiers, mais en assurant également l'ingénierie des projets de transfert jusqu'à leur mise sur le marché.
Depuis le 1er janvier 2018, AxLR a intégré les activités de l'ex incubateur régional « Languedoc Roussillon Incubation » ce qui lui a permis d'étendre ses activités de protection des inventions, de maturation et de transfert à l'accompagnement entrepreneurial qui intéresse près de 50 % des investissements de la SATT.

PEPITE LR (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) a pour rôle de promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des étudiants, de les pré-accompagner dans leur projet de création d'entreprise en leur permettant :

- De bénéficier du statut national étudiant-entrepreneur
- D'accéder à des formations
- De s'inscrire au Diplôme Etudiant- Entrepreneur permettant un double accompagnement (par un tuteur enseignement et un tuteur professionnel)

PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE soutient, accompagne et participe au développement d'entreprises sur son territoire en :

- Accueillant les porteurs de projets pour les aider à élaborer leur projet d'entreprises à travers la rédaction d'un business plan
- Proposant un hébergement aux jeunes entreprises sur le site de Tecnosud et Toulouges
- Offrant une aide technique au montage de dossiers jusqu'à la mise en relation avec les organismes financeurs.